

Propos financiers

Comment voyez-vous votre retraite?



Vous arrive-t-il d'imaginer la façon dont vous passerez votre retraite? Que vous rêviez d'explorer Barcelone ou de vous promener dans les bois avec vos petits-enfants, ce sont là bien plus que des songeries.

Ces charmantes pensées sont les éléments phares de votre planification patrimoniale.

Vos rêves et vos objectifs de retraite

La somme dont vous aurez besoin pour bien vivre à votre retraite dépend de plusieurs facteurs, mais aucun n'est plus important que ce que vous souhaitez en faire. Quelqu'un qui prévoit déménager dans plus petit et s'adonner à ses passe-temps préférés n'aura pas le même objectif financier qu'un autre qui entend s'acheter un chalet pour l'été et un condo dans le Sud pour l'hiver.

Vos projets de retraite ont une influence sur l'évaluation du revenu qui vous sera nécessaire, sur vos objectifs d'épargne et sur la date à laquelle vous pourrez vous retirer. Par exemple, un couple qui a décidé de faire le tour du monde une fois qu'il aura assez économisé est plus flexible quant à la date de sa retraite qu'un propriétaire d'entreprise surmené aspirant au repos qui vient d'entreprendre des démarches pour vendre son commerce.

Vos projets peuvent changer

Puisque ce que vous ferez de vos beaux jours joue sur votre planification patrimoniale, il est important que vous nous informiez si vos projets changent – et ils peuvent se transformer pour diverses raisons. Prendre soin d'un parent âgé pourrait déplacer la date et le lieu de votre retraite. Peut-être déciderez-vous de transformer une passion en petite entreprise. Ou que vous caressez le rêve d'aller vivre dans un autre pays. Un divorce entraîne souvent la révision du plan de retraite pour les deux conjoints. Un remariage le fera inévitablement, puisque le nouveau couple peut avoir un point de vue différent quant à son avenir.

Travailler ensemble

Quand vous nous tenez au courant de tout changement à vos projets, nous nous assurons que votre plan d'investissement demeure en phase avec vos objectifs d'épargne. En travaillant ensemble, nous veillons à ce que vous puissiez jouir de la vie dont vous rêvez pour votre retraite.



Jean-Sébastien Bonneau, M.Sc., CIM®, FCSI®
Conseiller en gestion de patrimoine
et gestionnaire de portefeuille
Téléphone : 450 686-5733
jean-sebastien.bonneau@bnc.ca

Harry Jinjini, CIM®, FCSI®
Conseiller en gestion de patrimoine et
gestionnaire de portefeuille adjoint
Téléphone : 450 686-7013
harry.jinjini@bnc.ca

Suzanne Boire
Associée principale en gestion de
patrimoine
Téléphone : 450 686-5732
suzanne.boire@bnc.ca

Isabel Ruiz
Adjointe
Téléphone : 450 686-5457
isabel.ruiz@bnc.ca

**Financière Banque Nationale –
Gestion de patrimoine
Équipe Bonneau Jinjini**
2500, boulevard Daniel-Johnson,
Bureau 610
Laval (Québec) H7T 2P6
Sans-frais: 1 888 686-1018
Télécopieur : 450 686-5779
www.equipebonneaujnjini.com

La vie ralentit un peu l'été, c'est donc le moment tout indiqué pour accomplir une des tâches financières figurant sur votre liste. Qu'il s'agisse de mettre sur pied un fonds d'urgence, de mettre à jour l'information sur vos bénéficiaires ou dans votre testament ou encore d'épargner en vue des études, nous sommes là pour vous aider.

La tolérance au risque peut-elle évoluer?

Selon une école de pensée, la tolérance au risque est un trait de caractère profondément ancré et inaltérable. Si vous n'avez pas envie de sauter en parachute à 20 ans, il y a fort à parier que vous ne vous lancerez pas dans le vide du haut d'un avion à 40 ans. Mais dans l'univers de l'investissement, la tolérance au risque peut évoluer – pour certaines personnes et en certaines circonstances.

La tolérance au risque va largement de pair avec votre degré de confort quand le marché chute et que votre portefeuille perd de sa valeur. Si vous ne supportez pas que celui-ci décline un peu, vous êtes un investisseur prudent ou conservateur qui supporte mal les risques. Mais si vous êtes prêt à accepter qu'il perde beaucoup de sa valeur pour enregistrer des rendements potentiellement plus élevés à long terme, vous êtes un investisseur agressif. Entre ces deux extrêmes se trouve l'investisseur modéré qui est psychologiquement capable de tolérer des pertes raisonnables.

Voici les situations les plus communes qui entraînent une modification à la tolérance au risque des investisseurs.

Votre statut financier évolue

Il est intéressant de voir qu'une rentrée d'argent peut rendre certaines personnes moins tolérantes au risque, mais en inciter d'autres à le devenir davantage. Prenons par exemple deux frères qui héritent chacun d'un gros montant. L'un, sachant qu'il n'aura aucun mal à atteindre ses objectifs financiers, investira de manière encore plus prudente qu'avant. Mais l'autre, assuré d'avoir désormais un filet de sécurité, se montrera plus audacieux.

Quand un problème financier surgit, qu'il s'agisse d'une perte d'emploi, du coût d'un divorce, d'une réduction des heures de travail pour des raisons médicales, plusieurs personnes deviennent plus prudentes. L'idée d'avoir moins d'argent à l'avenir peut pousser quelqu'un à vouloir préserver – et non pas risquer – ses actifs.

Vous voyez la volatilité d'un autre œil

Règle générale, la tolérance au risque ne devrait pas fluctuer au gré du marché. Mais celle de certains investisseurs qui ont traversé quelques cycles boursiers peut changer. Ainsi, une personne qui a été jusque-là conservatrice pourrait accroître ses placements dans les actions parce qu'elle sait désormais qu'un marché baissier est suivi d'une reprise. En revanche, un investisseur habituellement plus audacieux pourrait découvrir que les caprices du marché le stressent plus qu'il ne le croyait. Si une baisse de 20 % de la valeur de son portefeuille lui semblait tolérable quand il a commencé à investir, il pourrait avoir du mal aujourd'hui à accepter de perdre 20 % si ces pertes représentent des dizaines de milliers de dollars.



Votre but approche

La tolérance au risque et l'horizon temporel sont étroitement liés. Quand on investit en vue d'un objectif important et rapproché, on n'a guère envie qu'une baisse du marché fasse fondre ses économies, que ce but consiste à financer des études postsecondaires, à acheter une propriété ou à se créer un fonds de retraite. La plupart du temps, à mesure que l'objectif approche, les gens réduisent leurs avoirs dans des actions pour augmenter ceux dans des titres à revenu fixe.

Si vous avez l'impression que votre tolérance n'est plus la même, veuillez-nous en faire part. Nous veillerons à ce que vos investissements concordent avec votre capacité à supporter le risque et à ce que vous demeuriez en bonne voie de réaliser vos objectifs.



Le risque durant la retraite

Pendant la retraite, la tolérance au risque peut se transformer pour les mêmes raisons que pendant la vie active, à cause d'un divorce, par exemple, ou en raison d'un héritage.

De plus, le facteur de l'horizon temporel s'applique toujours puisque vous investissez alors pour les 20 ou 30 prochaines années, voire davantage. Au moment de cesser de travailler, plusieurs investisseurs détiennent dans leur portefeuille une part considérable de titres susceptible de les soutenir tout au long d'une longue retraite. Si le marché se replie au cours des premières années, il a encore le temps de se remettre. Mais au fil des années, le risque augmente, et l'investisseur diminue habituellement ses placements dans des actions au profit de placements à revenu fixe. Une autre façon de se protéger contre les revers du marché est de se créer une réserve d'argent – en tirant vos revenus de retraite de cette réserve, vous donnez ainsi aux actions le temps de récupérer.

Certains retraités s'inquiètent de vivre plus longtemps que leurs épargnes. On associe plusieurs méthodes pour régler ce problème, les plus courantes étant le report des prestations gouvernementales, une stratégie de retraits personnalisée et, dans certains cas, une rente viagère.

Investir dans son CELI en fonction de ses buts

Au cours des ans, la façon d'investir dans un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) a évolué. Au début, après le lancement en 2009, il était courant d'opter surtout pour des placements à revenu fixe – afin de garder les investissements les plus imposables à l'abri du fisc. Puis, on a commencé à privilégier les investissements en actions en se fondant sur l'hypothèse qu'on en retire le maximum quand la croissance et les retraits ne sont pas imposés.

L'approche suivante a tout changé. Au lieu de se demander d'abord quels investissements choisir, les déposants veulent savoir à quels besoins précis leur CELI va répondre.

Un instrument, plusieurs usages

Les investisseurs ont recours au CELI pour répondre à pratiquement n'importe lequel de leurs besoins en matière de planification d'investissement. On peut atteindre un objectif à court terme, comme épargner pour rénover la cuisine, et après avoir décaissé les fonds, les redéposer dès l'année suivante, ou sur le champ si on a encore des droits de cotisation. Certains parents utilisent leur CELI en tant que complément

à un Régime enregistré d'épargne-études (REEE). Le CELI peut être une source de revenus appréciable durant la retraite, car les retraits sont non imposables et n'ont aucun effet sur la pension de la Sécurité de la vieillesse. En gestion du patrimoine, le CELI comble divers besoins, comme aider à payer les impôts dus. En tant que mesure de planification fiscale, vous pouvez partager le revenu et en faire don à votre conjoint ou à vos enfants qui pourront à leur tour s'en servir pour contribuer à leur propre CELI.

Définissez vos buts

Lorsque vous aurez défini vos buts, vous pourrez déterminer votre horizon temporel. Il est essentiel que vous



sachiez quand vous aurez besoin de cet argent pour choisir dans quoi vous placerez votre CELI. Quelqu'un peut investir de manière prudente s'il veut financer les vacances familiales de l'an prochain, mais choisir des placements axés sur la croissance pour sa retraite qu'il prendra dans 20 ans. L'objectif permet de déterminer le genre d'investissements, et avec un CELI, tous les investissements vous font épargner de l'impôt.

Accès à la propriété

Conseils et stratégies pour le CELIAPP

Le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP) a la réputation d'être un moyen fiscalement intelligent pour les acheteurs d'une première maison de financer leur mise de fonds.

Dans quelques mois, le CELIAPP sera disponible à la Financière Banque Nationale – Gestion de Patrimoine, c'est donc un bon moment pour se renseigner sur ce nouveau compte d'épargne.

On peut y verser jusqu'à 8 000 \$ par année, pour un maximum à vie de 40 000 \$. Les contributions sont déductibles d'impôt, ce qui réduit d'autant le revenu imposable. Le rendement des investissements et les retraits sont libres d'impôt.

Usages utiles du CELIAPP

Plusieurs stratégies permettent de tirer le meilleur parti du tout nouveau CELIAPP. Voici quelques conseils utiles.

Mariez-le à votre CELI. Le futur acheteur peut retirer des fonds de son compte d'épargne libre d'impôt (CELI) et les déposer dans un CELIAPP. Il bénéficiera ainsi d'une déduction

d'impôt pour sa contribution au CELIAPP. De plus, il pourrait se servir de ce remboursement d'impôt pour regarnir son CELI si le montant est admissible.

Aidez vos enfants. Quand on aide ses enfants ou ses petits-enfants à faire une mise de fonds, on leur remet habituellement l'argent à l'achat de la maison. Mais ces dollars seront encore plus utiles si vous les leur donnez plus tôt et qu'ils les déposent dans leur CELIAPP. Ils tireront ainsi profit de déductions fiscales, et de rendements et de retraits non imposables.

Tenez compte du temps. Vous pouvez ouvrir un CELIAPP à 18 ans, ou à l'âge de la majorité dans votre province. Mais il ne peut rester ouvert que pendant 15 ans au plus (ou jusqu'à la fin de l'année où le détenteur du compte atteint 71 ans). Vous devez donc tenir compte du moment où vous pensez vous acheter une maison. Quelqu'un



peut décider d'ouvrir un CELIAPP à 18 ans, tandis qu'un autre préférera attendre d'avoir passé le cap de la vingtaine.

Le temps importe aussi quand vient le moment de choisir le type d'investissement. Une jeune personne de 25 ans qui envisage d'acheter une maison dans plus ou moins dix ans pourrait préférer des actions parce qu'elles ont de meilleures chances de croître à long terme. Mais un autre individu du même âge pourrait opter pour un placement à revenu fixe moins risqué s'il espère devenir propriétaire d'ici cinq ans. N'oubliez pas que tous les détenteurs de comptes, y compris les investisseurs prudents, économiseront de l'impôt en raison des déductions associées à leur contribution.

Évitez le piège de la ligne de touche

À travers tous les hauts et les bas d'un cycle boursier, il arrive parfois que dans une situation donnée, certains investisseurs soient tentés de cesser d'investir.



Un repli important. En période prolongée de correction, il est possible qu'un investisseur, inquiet à l'idée de faire des placements alors que le marché pique du nez, songe à garder son argent, à attendre sur la ligne de touche. Mais quand va-t-il alors se résoudre à réinvestir? Selon toute vraisemblance, il va recommencer à acheter quand les prix seront plus élevés que lorsqu'il s'est retiré du jeu.

Une reprise volatile. Quand la reprise est volatile, certains investisseurs veulent attendre que le marché remonte plutôt que courir le risque que leurs nouveaux investissements perdent de la valeur. Mais si le marché remonte, ils auront raté le rebond. Et si la volatilité se poursuit, ils auront manqué l'occasion d'acheter avant la reprise.

Une nouvelle hausse sur le marché. Quand le marché des actions atteint un sommet record, un investisseur peut envisager de faire une pause – convaincu que le marché ne peut que tomber. Mais personne ne peut savoir quand le marché va se replier, et un marché haussier peut enchaîner plusieurs sommets records.

Vous attendez un héritage?

Voir un futur héritage comme un beau cadeau est plus avisé sur le plan financier que croire qu'il deviendra le pilier de votre planification patrimoniale.

Des parents prévoient de laisser un héritage considérable à leurs enfants, mais voilà qu'ils ont besoin de cet argent. Ils atteignent peut-être l'âge vénérable de 100 ans, ou doivent employer leurs économies à payer les coûts élevés de plusieurs années de soins spécialisés. Un retraité refait son testament par lequel il remet une somme importante à une œuvre de bienfaisance. Des grands-parents décident de léguer leur patrimoine à leurs petits-enfants et non à leurs enfants. Il y a aussi les imprévus : un divorcé ou un veuf se remarie et laisse au conjoint survivant une tranche considérable de l'héritage auparavant destiné à ses enfants.

Compter sur un héritage que l'on n'obtient pas peut conduire à prendre des décisions financières regrettables. Vous risquez par exemple d'épargner moins que



nécessaire pour votre retraite pendant que vous travaillez. Ou encore de prendre votre retraite plus tôt que vous ne le devriez, convaincu que vous recevrez un bon montant d'argent. Si vous vous attendez à hériter pendant votre retraite, vous serez peut-être porté à dilapider vos économies.

CAPR : Une stratégie de placement jumelée

Quand vient le temps de choisir des actions, les deux types d'investissement les plus connus sont les placements axés sur la croissance et les placements axés sur la valeur.

Ceux axés sur la croissance privilégient des entreprises qui devraient, selon toute attente, croître plus vite que le marché en général ou que les autres sociétés de leur secteur d'activité. Les actions d'entreprises en croissance peuvent être plus chères que celles de leurs pairs et plus volatiles que la moyenne.

L'investissement axé sur la valeur recherche des entreprises dont le prix des actions est intéressant. Les données fondamentales de la société sont solides, mais pour un certain nombre de raisons, ses actions sont sous-évaluées sur le marché.

Il arrive que certains fonds d'investissement adoptent des stratégies qui marient à la fois la croissance et la valeur. L'approche CAPR, qui signifie « croissance à prix raisonnable », se concentre sur des entreprises qui affichent systématiquement des rendements vigoureux, mais dont les actions sont évaluées sous leur prix réel.

Les partisans de l'approche CAPR croient qu'elle offre des occasions de placement ignorées par les investisseurs des deux autres camps, mais qui tirent profit des principaux avantages des deux styles.



**FINANCIÈRE
BANQUE NATIONALE**
GESTION DE PATRIMOINE

Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX).